

Licence professionnelle Contrôle industriel par vision artificielle

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Contrôle industriel par vision artificielle. 2011, Université de Bourgogne. hceres-02038108

HAL Id: hceres-02038108

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038108>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002796

Dénomination nationale : Electricité et électronique

Spécialité : Contrôle industriel par vision artificielle

Présentation de la spécialité

Cette spécialité a été ouverte en 2003 à l'IUT du Creusot. Il s'agit de former des professionnels du contrôle industriel, qui ont pour mission de participer à la mise au point, au choix et à la maintenance des équipements de vision industrielle dans le domaine du contrôle dimensionnel, et des cadres techniques de contrôle-essai-qualité en particulier, en électricité et en électronique.

Un partenariat est en cours de formalisation avec l'Association de formation professionnelle de l'industrie 21/71 pour la mise en place de l'alternance avec l'aide de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM). Cet aspect professionnalisant complétant la formation conduira à la délivrance d'un Certificat de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM) pour les étudiants validant ce certificat ; le TOEIC est proposé pour une validation du niveau d'anglais.

Les diplômes permettant l'accès à cette formation sont les DUT « Géomatériaux et géologie de l'ingénieur » (G2I), « Mesures physiques » (MP) et « Génie industriel et maintenance » (GIM), les L2 « Sciences et techniques », les BTS « Electronique », « Optique » et « Electrotechnique ». Il n'existe pas de mise en œuvre de module de préparation à l'intégration dans cette licence professionnelle pour les étudiants issus d'une deuxième année de licence (L2). Le recrutement est assuré par un jury composé d'enseignants-chercheurs et d'industriels intervenant dans la formation, laissant une place importante au projet professionnel de l'étudiant, un facteur essentiel pour l'inscription dans cette formation.

Seule licence professionnelle des régions Bourgogne et Franche-Comté ciblant cette spécialité, son positionnement est en lien avec les DUT de l'IUT du Creusot. Cette demande de renouvellement d'habilitation mentionne de nouvelles unités d'enseignements permettant d'actualiser les contenus de la licence en suivant les évolutions technologiques rencontrées dans le milieu professionnel.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	12
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	30 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	69 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La spécialité est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences de l'IUT. Il est entouré d'une équipe pédagogique principalement composée d'enseignants de l'IUT. Il est aidé dans le pilotage de la formation par une cellule de formation professionnelle et alternance, créée en 2007 à l'IUT, dont le rôle est de coordonner les actions au niveau des licences professionnelles, en particulier de veiller à la collaboration pédagogique et à la mixité des publics.

Le conseil de perfectionnement est prévu et identifié mais son activité n'est pas développée dans le dossier. Une politique de stage cadrée et rigoureuse permet notamment une mobilité à l'étranger ; c'est une particularité qu'il convient de mettre en avant dans le cadre de l'innovation pédagogique et du rayonnement de cette licence professionnelle. Le nombre, la qualité et la diversité des professionnels peuvent être relevés. Ils interviennent de façon très complémentaire dans le cœur de métier, devant un public dont le recrutement est national depuis la création de la licence, bien que la diminution notable de l'attractivité depuis quatre ans ait conduit à la suspension de la licence en 2008/2009.

Les étudiants sont à part égale d'origine DUT et BTS, exclusivement en formation initiale. Depuis 2006, l'effectif est passé de dix-sept étudiants à zéro en 2008, avec une reprise en 2009 (10 étudiants). L'insertion professionnelle est très variable selon les années, associée à une poursuite d'études importante entre un quart et un tiers en poursuite d'études dans les écoles d'ingénieurs ou de masters. Certaines données concernant l'insertion professionnelle ne sont pas exploitables par manque de suivi. Il est prévu l'ouverture de la formation en alternance pour la rentrée 2010, qui devrait conduire à un retour des effectifs à un niveau acceptable. L'auto-évaluation a été réalisée par une commission d'évaluation des licences professionnelles de l'IUT du Creusot, mais son utilisation par l'équipe pédagogique n'a pas été précisée dans le dossier.

- Points forts :

- Cette formation s'appuie sur des compétences et des infrastructures d'un laboratoire de recherche et d'une plateforme technologique dans le domaine de la vision.
- L'ouverture à l'international.

- Points faibles :

- La forte chute d'attractivité au cours des dernières années.
- Le manque d'ouverture vers le milieu professionnel, en dehors de la plateforme technologique de la vision.
- L'analyse de l'insertion professionnelle limitée à cause du manque de données.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé de renforcer le potentiel d'enseignants professionnels et de développer une communication soutenue pour augmenter ou retrouver l'attractivité de cette formation de licence professionnelle. L'établissement devrait encourager l'accès par la voie de l'alternance ; ce qui permettrait de renforcer et d'augmenter les liens avec le monde professionnel d'une part, et d'augmenter les effectifs d'autre part. Il conviendrait à valoriser ces relations avec le milieu professionnel, en les élargissant au niveau du territoire ; ceci pourrait considérablement améliorer le rapprochement avec les futurs employeurs et contribuer à un flux d'étudiants plus stable pour assurer la pérennité de la formation.